

## Cas Pratique Droit Civil

Par **Cupcake**, le **23/10/2011** à **18:34**

Bonsoir à tous !

J'ai donc un cas pratique en Droit Civil que j'avais commencé à traiter de la même manière que nous l'avions fait en Intro Gé c'est à dire sous forme de Mémoire. En fin de compte, notre enseignant nous a informé en CM que cela ne se traitait pas de la même façon. Ainsi, il faudrait adopter un raisonnement par syllogisme mais nous n'avons aucune méthode fournie dans le TD. J'apprécierais donc que vous m'aidiez.. d'un point de vue méthodologique bien évidemment.

Merci d'avance!

Par **bulle**, le **24/10/2011** à **07:17**

Bonjour,

Ce sujet a déjà été traité sur le forum donc je vous renvoie à la partie "Méthodologie" dans la partie "Forum".

Voici des exemples de sujets:

<http://www.juristudiant.com/forum/methodologie-cas-pratique-t12510.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/l-utilisation-du-code-civil-avec-un-cas-pratique-t5814.html>

Par **Camille**, le **24/10/2011** à **08:39**

Bonjour,

Et, au passage, profitez-en pour chercher de l'aide pour améliorer vos conjugaisons...

A part les infos données par bulle, vous avez essayé de taper "syllogisme" dans votre Gogol préféré ?

Ce qui donne, par exemple

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Syllogisme>

un peu ardu, mais pas trop mal fait.

Et se méfier, en matière de syllogisme, de ne pas tomber dans le sophisme, voire le paradoxe.  
[smile3]